



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT ENTRE LA VILLE DE  
VINCENNES ET CAP MONDE POUR L'ACCUEIL  
ET L'HEBERGEMENT DE CLASSES MONTAGNE  
DU 27 FEVRIER AU 8 MARS 2024**

**DÉCISION N° DM-24-049  
EN DATE DU 19 FEVRIER 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** que le centre de vacances municipal Habère-Poche ne pourra pas accueillir les 3 classes de découvertes prévu du 27 février au 08 mars 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Ville de maintenir son offre de classes découvertes pour les élèves vincennois ;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'accueil et d'hébergement dans le chalet Les Gentianes, situé à Villard (74420), proposée par la société Cap Monde, sise 11 quai Conti 78430 Louveciennes et représentée par Monsieur Pascal Journiac, Directeur des classes de découvertes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Cap Monde, sise 11 quai Conti 78430 Louveciennes et représentée par Monsieur Pascal Journiac, Directeur des classes de découvertes, le contrat de prestation de services pour l'accueil et l'hébergement de 3 classes, soit 78 élèves, et 11 adultes, en pension complète dans le chalet Les Gentianes, situé à Villard (74420) ;

Le contrat est conclu pour la période allant du mardi 27 février au vendredi 8 mars 2024, pour le prix unitaire de 490 € (quatre cent quatre-vingt-dix euros) TTC par participant avec 3 gratuits adulte, soit un montant de 42 140 € (quarante-deux mille cent quarante euros) TTC.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240219-Imc1H11655H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 20/02/2024  
Date de Publication : 20/02/2024